

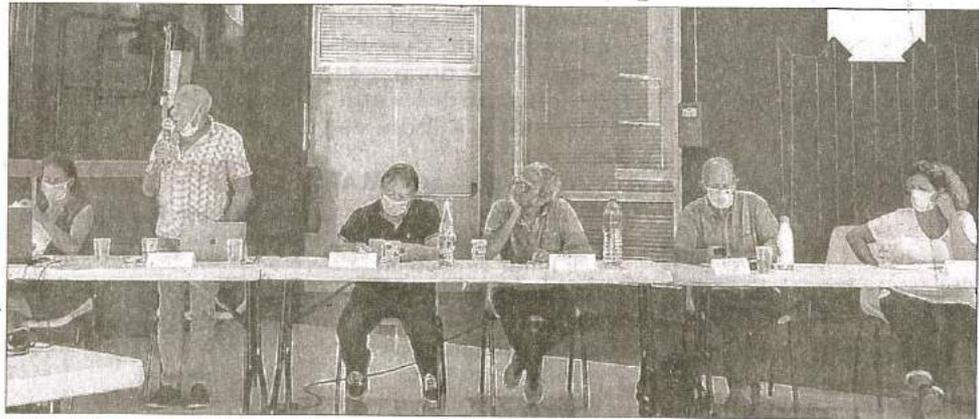
La gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations, une priorité

Une conférence des maires à l'échelle du bassin-versant du Buëch, sur le sujet de la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations (Gemapi) était organisée par le Syndicat mixte de gestion intercommunautaire du Buëch et de ses affluents (Smigiba) ce mardi 7 septembre.

« L'objectif de cette conférence est de présenter la Gemapi, les enjeux sur le bassin-versant du Buëch, le contexte réglementaire et les modalités de financement » annonce Robert Garcin, président du Smigiba qui a animé la réunion et donné la parole aux différents intervenants : DDT05, Région Sud, Agence de l'eau, Smigiba.

Robert Garcin a détaillé le fonctionnement du syndicat mixte fermé créé en 2003 et énoncé ses objectifs.

Thierry Chapel, directeur départemental des territoires des Hautes-Alpes, a défini la compétence Gemapi. Il a insisté sur la nécessité d'une solidarité amont/aval d'un bassin-versant et de la planification des travaux. Claire Floury, cheffe de service territorial de l'Agence de l'eau, à l'aide d'un petit film "Laissons plus d'espace à la rivière", a démontré l'importance de retrouver des champs d'expansion des crues, de ralentir les eaux, d'une intervention à une échelle cohérente de bassin-versant. Thierry Corneloup, chargé de mission pour la Région Sud, a ajouté : « La notion de bassin-versant permet une vision globale et garantit l'efficacité des projets. » Il a aussi listé les avantages d'un syndicat de rivie-



Robert Garcin a animé la conférence organisée ce mardi 7 septembre.

Photo Le DL/Marie LOMBARD

re : « Il permet un interlocuteur unique, il apporte un savoir-faire technique et permet de mutualiser les coûts. »

Solidarité entre les communautés de communes

Le technicien rivières du Département a ajouté : « Le Département travaille en partenariat étroit avec les structures de gestion. Il intervient lorsque les rivières menacent les routes, entretient des berges, des ponts mais pas seulement. En ce contexte de changement climatique, nous faisons aussi

des relevés de la qualité des eaux superficielles et un suivi de l'étiage estival. »

Georges Roméo, vice-président du Smigiba, a évoqué les trois domaines d'intervention du syndicat : gestion des milieux aquatiques (contrat de rivière, ressource en eau) ; protection contre les inondations ; assistance à maître d'ouvrage (communes et riverains).

En ce qui concerne l'organisation budgétaire, il a affirmé le principe de solidarité entre les communautés de communes avec un plafonnement des parts solidaires pour les actions de préven-

tion des inondations.

Jean-Marie Trocchi, vice-président du Smigiba, a défini les actions prioritaires du syndicat pour 158 secteurs dont neuf secteurs prioritaires : Aspremont, La Faurie, Lachau, Laragne/Véragne, La Roche-des-Arnauds village, Séderon, Serres-Bel-Air, Veynes-Glaisette, Veynes-la plaine. Ils feront l'objet d'un plan pluriannuel d'actions.

En conclusion, Robert Garcin souligne : « Le Buëch est une des dernières rivières en tresses d'Europe. Je suis optimiste pour l'avenir d'un Buëch vivant et à vivre. »

LA RIVIÈRE BUËCH EN CHIFFRES

Le Buëch est l'une des dernières rivières en tresses des Alpes françaises. Ce terme désigne sur un cours d'eau les nombreux bras qui se divisent et se rejoignent en un réseau complexe évoquant une tresse. Robert Garcin, président du Smigiba, a présenté les caractéristiques du bassin-versant du Buëch. Son périmètre s'étend sur quatre

communautés de communes (Diois, Buëch-Dévoluy, Sisteronais-Buëch, Baronnies en Drôme Provençale). Le président précise : « Il regroupe 63 communes, trois départements (04, 05, 26), deux régions (Aura et Sud Paca). Sa superficie est de 1 470 km², il représente 120 km pour le Buëch, 500 km pour ses affluents et 63 km de digues. »



Robert Garcin, président du Smigiba, a présenté le bassin-versant du Buëch.

Photo Le DL/Marie LOMBARD